

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LA POURRITURE SCLÉROTIQUE DANS LE BLEUET EN CORYMBE EN RÉGIE BIOLOGIQUE

André Carrier¹, Colombe Cliche-Ricard², Jonathan Roy¹

No de projet : 11-INNO3-03

Durée : 03/2012-01/2013

FAITS SAILLANTS

La pourriture sclérotique est une maladie causée par le champignon *Monilinia vaccinii-corymbosi*, qui cause des dommages importants dans la culture du bleuët en régie biologique au Québec. Cette maladie affecte directement le rendement, car les bleuëts affectés ne sont plus commercialisables. Les pertes occasionnées peuvent être substantielles, allant jusqu'à 57 % de la récolte. Pour diminuer les infections, nous avons fait l'application de deux fongicides autorisés en régie biologique soit le Serenade Max (*Bacillus subtilis*) et de la chaux soufrée au printemps. Les résultats indiquent une diminution de l'infection primaire et secondaire par rapport au témoin. Toutefois, afin d'améliorer les résultats, les traitements devront être mieux ciblés sur les périodes d'infection et une plus grande efficacité des pulvérisations de fongicides devra être regardée. Nous avons aussi fait l'essai d'un aspirateur à feuilles et à détritres de marque Billy Goat pour aspirer les bleuëts momifiés tombés au sol. L'appareil ne permet pas de ramasser de façon satisfaisante les bleuëts momifiés au sol, ni au printemps, ni après la récolte. Par contre un équipement de plus grande puissance d'aspiration est disponible et serait intéressant dans un nouvel essai.

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif du projet était d'explorer différentes stratégies de lutte intégrée contre la pourriture sclérotique. Les stratégies retenues sont l'application de traitements fongicides préventifs contre les infections primaires et secondaires et la lutte mécanique par aspiration des bleuëts momifiés. Première stratégie : L'essai consistait en 12 parcelles de 5 plants chacune du cultivar Patriot (réputé sensible à la pourriture sclérotique), dans une bleuëtière certifiée biologique et ayant un historique de pourriture sclérotique. Le traitement T (pour témoin) n'a reçu aucun fongicide. Le traitement F désigne notre essai : application de chaux soufrée (3 fois) et de Serenade Max (7 fois). Le traitement P représente les traitements faits par le producteur : chaux soufrée (1 fois), chaux cuivrée (bouillie bordelaise, 3 fois) et Serenade Max (3 fois). Deuxième stratégie : L'utilisation d'un aspirateur commercial à gazon et détritres de marque Billy Goat, modèle TKV 650SPH, pour aspirer les bleuëts momifiés tombés au sol au printemps et à l'automne.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE

Première stratégie : Nos résultats indiquent une diminution de l'infection primaire (pousses végétatives) dans F et P de 40 à 63 % par rapport au témoin. En ce qui concerne la diminution des infections secondaires (infection des fleurs/fruits), elle est moindre de 31,7 % par rapport au témoin. Deuxième stratégie : L'appareil ne permet pas de ramasser de façon satisfaisante les bleuëts momifiés au sol, ni au printemps, ni après la récolte. Par contre, l'option de mettre un tuyau d'aspiration sur la machine au lieu de la buse d'aspiration normale au sol pourrait être utile comme « balayeuse » pour aspirer les bleuëts momifiés entre les plants et sur le rang. La buse d'aspiration normale au sol pourrait quant à elle peut-être suffire pour aspirer un andain de bleuëts momifiés préalablement fait à l'aide d'un autre équipement (ex : brosse, râteau).

¹ MAPAQ, Direction régionale Chaudière-Appalaches, Sainte-Marie

² FERTIOR

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

La combinaison de la lutte mécanique à des traitements fongicides préventifs contre les infections par les ascospores et les conidies demeure nécessaire et l'intégration de toutes les mesures permettant d'agir à différents stades critiques du cycle de la maladie doit être prise en compte dans le cadre d'un programme de lutte intégrée. Cet essai nous a permis de constater un grand intérêt de la part des producteurs de bleuets en corymbe à trouver un moyen pour diminuer l'inoculum primaire à l'aide d'outils mécaniques, qui seraient intégrés dans leur régie de culture (associé à la tonte du gazon, par exemple).

POINT DE CONTACT

Colombe Cliche-Ricard, agronome

FERTIOR

Téléphone : 418 475-4475, poste 246

Télécopieur : 418 475-6833

Courriel : colombe-cliche.ricard@fertior.com

André Carrier et Jonathan Roy

MAPAQ Direction régionale de la Chaudière-Appalaches

Téléphone : 418 386-8116

Courriels : jonathan.roy@mapaq.gouv.qc.ca et andré.carrier@mapaq.gouv.qc.ca

PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.